

## EXCELLENCE SPORTIVE TERRITORIALE

### REGLES CHAMPIONNATS JEUNES

Nous avons, lors d'une réunion ETR dédiée, fait le bilan des aménagements proposés lors de cette olympiade. Voici le contenu de nos échanges, abordés à partir d'une question posée préalablement à la réunion, permettant ainsi aux collègues CTF de mieux relayer les impressions du « terrain ». Les règles de nos championnats jeunes ont vocation à induire l'apprentissage de comportements et de savoir-faire variés et incontournables dans leur formation. Provoquent-elles les effets souhaités et quelles seraient les alternatives à celles qui n'ont plus de sens ?

**L'ETR valide le dispositif des règles aménagées sur les catégories jeunes (U11 à U15) comme participant à la formation des joueurs.**

Concernant l'impact auprès des entraîneurs, nous notons :

Que ces règles déclenchent de la curiosité auprès des entraîneurs désireux de se former

Que les entraîneurs débutants peuvent être assez démunis et manquent de « clés » pour les mettre en œuvre.

Que ceux qui n'ont pas envie de jouer le jeu continueront de le faire, quel que soit ce qu'on leur propose...

**Nous actons le maintien des règles aménagées pour les catégories U11, U13 et U15 et leur application stricte sur l'ensemble du territoire, quelque soient les divisions.**

Nous accentuons le développement d'outils d'aide à leur mise en place (exercices vidéo, documentations explicites) en direction des entraîneurs.

Après ce débat sur le principe, nous avons effectué un bilan et des ajustements éventuels, pour chacune des catégories. Au préalable, le socle commun a également été questionné, notamment concernant :

La remise à zéro du score à chaque tiers temps. Cela peut induire la volonté de faire beaucoup jouer les joueurs forts pour assurer un écart suffisant (et gagner le point du tiers temps) avant de faire « participer les autres »

Le principe du but en or (en cas d'égalité à la fin d'un tiers temps) qui peut générer beaucoup de tension sur le terrain et en dehors...

Nous arrivons à la conclusion que ces déviations sont souvent liées à la façon dont on accompagne les équipes dans le processus d'apprentissage. La compétition est un excellent moyen de formation, le résultat seul l'est beaucoup moins...

**Le socle commun est donc reconduit en l'état.**

**Concernant la catégorie U11**, nous avons échangé à propos :

- De la problématique des clubs qui ne sont pas équipés en réducteurs de but et de la règle du « but refusé si le ballon touche le bandeau ». Cette règle semble inappropriée quand le match se déroule avec les réducteurs de but.

- De la remise en jeu parfois difficile du gardien de but, liée à des manques de savoir-faire pour se démarquer.

- De l'effectif maximal autorisé (14 joueurs-ses). Même si la feuille permet d'inscrire 14 noms, **l'ETR souhaite que les effectifs soient moins importants sur un match afin de ne pas générer de frustrations par manque de temps de jeu.**

Des effectifs en jeu sont de 6+1 sur l'ensemble des périodes. A cet âge, le jeu à 5+1 a aussi du sens, notamment pour faciliter l'implication des débutants(tes).

De la nécessité de reformuler la règle particulière concernant « l'obligation de présenter au minimum 2 GB sur le match, participation à une période de jeu entière ».

De la nécessité de préciser les cas d'utilisation de la stricte (en cas d'infériorité...).

Tant que tous les matchs ne pourront pas se dérouler avec les réducteurs de but du type de ceux fournis par la ligue Occitanie, reste en vigueur.

Nous préférons le fait de travailler le démarquage plutôt que de faciliter la première passe de remise en jeu du gardien par une règle interdisant la présence d'adversaires dans les 9 mètres.

Nous souhaitons interroger les clubs sur les effectifs maximum par match pour connaître leur opinion.

Nous validons la possibilité de jouer à 5+1 en cas d'accord des deux équipes.

**Nous reformulerons les règles spécifiques pour la saison prochaine (cf GB et stricte).**

**Concernant la catégorie U13**, nous avons échangé à propos de :

**L'utilisation d'un ballon de taille 0 pour la pratique féminine (taille 1 actuellement), afin de favoriser l'aisance gestuelle.**

La nécessité de reformuler les règles spécifiques (cf GB et stricte), identique à la catégorie U11.

**Pour la catégorie U15**, les règles en place apportent pleinement satisfaction. Néanmoins, il convient d'apporter quelques précisions concernant l'utilisation du 7 contre 6 et des cas d'infériorité en attaque.

Nous préciserons les cas spécifiques pour la saison prochaine (cas de 7.6 et infériorité).

